



10^{ème} Winter Romania Historic Rally

15 au 17 janvier 2026

PROGRAMME – HORAIRES :

Samedi 1 septembre 2025		Parution du règlement. Ouverture des engagements.
Samedi 20 décembre 2025		Clôture des engagements.
Mardi 13 janvier 2026	09h00 à 19h00	Reconnaissance du parcours
Mercredi 14 janvier 2026	09 h 00 à 19 h 00	Reconnaissance du parcours
Mardi 13 janvier 2026	09 h 30 à 19 h 00	Vérifications Administratives et Techniques à l'hôtel Clermont.
Mercredi 14 janvier 2026	09 h 00 à 12 h.00	
Jeudi 15 janvier 2026	11 h 00 à 14 h 00	Shakedown
Jeudi 15 janvier 2026	12 h 00	1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs.
	13 h 00	Publication des équipages admis au départ.
	16 h.30	Départ de la 1 ^{ère} Etape.
	20 h.30	Arrivée de la 1 ^{ère} Etape.
	21 h.30	Publication du classement de la 1 ^{ère} Etape.
Vendredi 16 janvier 2026	09 h.00	Départ de la 2 ^{ème} Etape.
	17 h.40	Arrivée de la 2 ^{ème} Etape.
	19 h.30	Publication du classement.
Samedi 17 janvier 2026	09 h.00	Départ de la 3 ^{ème} Etape.
	14 h.00	Arrivée de la 3 ^{ème} Etape.
	18 h.30	Publication du classement général.

REGLEMENT PARTICULIER

- ARTICLE 1. ORGANISATION.
- ARTICLE 2. ASSURANCES.
- ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES.
- ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS.
- ARTICLE 5. PUBLICITE.
- ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES.
- ARTICLE 7. DEROULEMENT DU RALLYE.
- ARTICLE 8. RECLAMATIONS – APPEL.
- ARTICLE 9. CLASSEMENTS.
- ARTICLE 10. PRIX – COUPES – TROPHEES.
- ANNEXES.

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

ARTICLE 1. ORGANISATION.

L'association de sport automobile **ASPROMECA** organise avec le concours des Clubs Auto Crono et Rival Racing, sous la tutelle de la Fédération Roumaine du Sport Automobile le **10^{ème} Winter Romania Historic Rally**.

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FRAS sous le numéro en date du

Réglementation opposable sauf dispositions spécifiques mentionnées dans le présent règlement particulier de l'épreuve, sont applicables, les mesures, pénalités et sanctions inspirées des règlements de la Fédération Française du Sport Automobile.

Tableau d’Affichage Officiel

Le tableau d'affichage officiel sera le tableau d'affichage numérique, publié sur le Groupe WhatsApp « **WINTER 2026** ». Il n'y aura pas de tableau d'affichage officiel physique.

Tous les concurrents seront informés qu'au moins, 1 des membres de l'équipage ai donné un numéro de mobile valide, une vérification contre émargement sera faite lors des vérifications administratives.

Comité d’Organisation :

Président : Lacombe Paul
Président Délégué : Simon Arpad
Vice-Président : Grigorescu George
Secrétaire : Obélisco Julie – SIMON Edit
Trésorière : Osmane Sahila
Membres : Régis Dufresne - Marie Laure Alain - Ruffin Pierre -
Secrétariat du Rallye : ASPROMECA – 11 Impasse Beausoleil – 84110 – Vaison la Romaine – France
Email : romaniahistoricrally@gmail.com

Téléphone : Paul Lacombe : : + 33 672 723 064 –

1.1 OFFICIELS.

Observateur Fédéral : BADIU Ioan
COMMISSAIRES SPORTIFS : ALAIN Marie Laure -
Membres : SIMON Arpad – FLORESCU Rares
Responsable classement : FLORESCU Rares
Directeur de Course : DUFRESNE Régis
Directeur de Course Adjoints : SANDOR Benedek :
Commissaires Techniques : STANA Mihail – STEFANESCU
Chargés des Relations avec les Concurrents : GRIGORESCU George
Opérateur Technique GPS : IACOB Sorin

1.2. VERIFICATIONS.

Les équipages engagés devront se présenter pour la vérification des documents et des voitures le mardi 13 janvier 2026 de 12h00 à 19h00 ou le mercredi 14 janvier 2026 de 9h00 à 12h00 à l'Hôtel CLERMONT à Covasna.

Les vérifications finales seront effectuées le samedi 17 janvier 2026 à l'Hôtel CLERMONT.

Prix de la main d'œuvre au taux horaire de 40 € TTC.

ARTICLE 2. ASSURANCES.

Conformément à la législation Roumaine une assurance RC Organisation est souscrite obligatoirement auprès de la FRAS afin d'obtenir le N° de permis d'organiser. Les voitures engagées au 10^{ème} Winter Romania Historic Rally, devront posséder leur propre assurance responsabilité civile.

ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES.

3.1. DEMANDE D’ENGAGEMENT – INSCRIPTION.

3.1.1. Le nombre des engagés est fixé à 70 voitures maximum.

3.1.5. Toute personne qui désire participer au 10^{ème} Winter Romania Historic Rally doit adresser au secrétariat du Rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement dûment complétée

avant le samedi 20 décembre 2025. Toute demande d'engagement incomplète sera mise en liste d'attente.

3.1.11. Droits d'engagements :

Avec la publicité facultative des organisateurs à 3400 € - Sans la publicité facultative des organisateurs 6800 €.

Ces Droits d'engagement comprennent :

- ✓ L'organisation générale de l'épreuve.
- ✓ L'encadrement sportif et logistique.
- ✓ L'obtention des autorisations Nationales et Locales.
- ✓ L'assurance RC.
- ✓ Les licences One Event (pilote et copilote).
- ✓ L'assistance dépannage mécanique dans les ES et la voiture Balai.
- ✓ Les plaques Rallye, les N° de portières et les cadeaux.
- ✓ Le Road-book.
- ✓ Les Notes des Epreuves Spéciales.
- ✓ Les déjeuners du samedi et du dimanche
- ✓ La collation au regroupement bivouac du vendredi
- ✓ La Cérémonie de remise des prix et le verre de l'amitié

3.3. Ordre de Départ :

3.3.1. Pour la première étape du rallye, le départ sera donné dans l'ordre croissant des numéros de compétition.

Pour les étapes suivantes le départ sera donné suivant le classement général, sans les pénalités de l'étape précédente et après repositionnement éventuel de concurrents décidé par le collège des Commissaires Sportifs.

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS.

Sont admis les véhicules VHC possédant ou non un PTH en conformité avec le règlement FIA ou FFSA 2 et 4 roues motrices, régulièrement immatriculés avant le **31/12/1999** et étant en conformité avec la réglementation Française ou du Pays d'immatriculation. (Carte grise – Carte verte – Contrôle technique à jour). **Voir annexe II**

4.2. Pneumatiques :

Le nombre et le type de pneumatique, terre, neige ou asphalte, est libre. Le nombre et le type de crampons (clous) est réglementé. **Voir annexe I**

ARTICLE 5. PUBLICITE.

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES.

6.1. DESCRIPTION :

Le 10^{ème} Winter Romania Historic Rally représente un parcours de 355 km. Il est divisé en 3 étapes et 7 sections. Il comporte 14 épreuves spéciales d'une longueur totale de 230 km. Les épreuves spéciales et l'itinéraire horaire figurent en annexe.

6.2. RECONNAISSANCES :

Les reconnaissances du parcours sont interdites avec les véhicules de course.

Seuls les véhicules de série sont autorisés.

Les reconnaissances du parcours se feront le mardi 13 et le mercredi 14 janvier 2026. Des contrôles inopinés avant et pendant l'épreuve seront effectués. En cas d'infraction le dossier sera transmis au Directeur de Course pour pénalités, voir interdiction de prendre le départ.

ARTICLE 7. DEROULEMENT DU RALLYE.

7.2. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

Les signes distinctifs des Commissaires sont	:
Commissaire de route	: Chasuble Jaune
Chef de poste	: Chasuble Verte
Chargé des Relation Avec les Concurrents (CRAC)	: Chasuble Rouge

7.3. CONTROLES HORAIRES PROCEDURE DE POINTAGE A L'ARRIVEE D'UNE SPECIALE.

L'heure de fermeture du poste à chaque CH d'arrivée, se situe 15 mn après l'arrivée du dernier concurrent parti dans l'ES. Tout concurrent arrivant après la fermeture du contrôle se trouve en situation de « mise hors course » et peut solliciter sa réintégration selon la procédure décrite au point suivant.

REINTEGRATION.

Tout concurrent en situation d'abandon, ou de mise hors course pour dépassement de temps entre deux contrôles horaires, pourra réintégrer le rallye, sur sa demande, avec l'accord du Directeur de course, aux conditions suivantes :

- Avoir saisi officiellement le Directeur de course, soit directement, même par téléphone, soit par l'intermédiaire d'un **Chargé des Relations Avec les Concurrents (C.R.A.C.)**, en précisant l'ES de réintégration souhaitée.
- Avoir soumis avec succès sa voiture au contrôle des Commissaires Techniques avant son départ dans l'ES de réintégration. - Avoir reçu l'accord du Directeur de course. La pénalité de réintégration est de 10 minutes.

Pour chaque ES non courue intégralement, un concurrent réintégrant le rallye se verra affecté d'un temps forfaitaire égal au temps maximum de l'ES considérée majoré d'une pénalité de 5 minutes.

Le concurrent réintégrant le Rallye dans ce cadre sera repositionné par le Directeur de course ayant autorisé sa réintégration.

Le repositionnement pour l'étape suivante est à la discrétion du Collège des Commissaires Sportifs de l'épreuve.

En tout état de cause, le Collège des Commissaires Sportifs pourra à tout moment retirer sans motif le bénéficiaire de cette réintégration dans le rallye, cette décision n'étant pas susceptible d'un appel sportif.

ARTICLE 8. RECLAMATIONS – APPELS.

La réclamation auprès des Commissaires Sportifs obéit aux règles définies par la FIA en la matière.

Le droit d'appel s'exerce dans les conditions de la réglementation FIA auprès de la FRAS, seule compétente pour connaître des litiges relatifs au 10^{ème} Winter Romania Historique Rallye.

ARTICLE 9. CLASSEMENTS.

Il sera établi :

- ✓ Un classement Scratch toutes catégories confondues.
- ✓ Un classement VHC 2 roues motrices.
- ✓ Un classement VHC 4 roues motrices.
- ✓ Un classement Féminin.

ARTICLE 10. PRIX – COUPES – TROPHEES.

Il n'y aura pas de dotation en prix.

Des Coupes et Trophées récompenseront tous les concurrents.

ANNEXE I : Cloutage des pneumatiques.

ANNEXE II : Equipement Voitures et équipages.